



Item 16F0003XIF

Programme de la statistique de l'environnement

Enquête de l'industrie de la gestion des déchets

Secteur des entreprises 1995



Éconnexions
Pour lier l'environnement et l'économie

Econnections
Linking the environment and the economy



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises, 1995

Statistique Canada – Item 16F0003XIF

Juillet, 1998
Ottawa

Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes demandes de renseignements au sujet de ce rapport ou de statistiques et services connexes doivent être adressées à :

Programme de la statistique de l'environnement
Statistique Canada
Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 613-951-0297
Télécopieur : 613-951-0634
Adresse électronique : environ@statcan.ca

This report is available in English upon request .

Tables des matières

Tables des matières	i
Symboles	ii
Avant-propos.....	iii
1 Industrie de la gestion des déchets: secteur des entreprises	1
1.1 Introduction	1
1.2 Autres segments de l'industrie de la gestion des déchets	1
1.3 Élaboration de données sur la gestion des déchets	2
1.4 Comment définir les déchets et ce qui les compose.....	2
1.5 Définitions	2
2 Résultats de l'enquête	5
2.1 Sommaire financier	5
2.2 Activités de gestion de déchets	5
2.3 Recettes, selon les activités sources	7
2.4 Recettes, selon les clients	7
2.5 Dépenses d'exploitation	9
2.6 Dépenses en immobilisations	9
2.7 Emploi.....	11
2.8 Nombre d'entreprises selon l'emploi	11
2.9 Collecte et transport aux fins de l'élimination	12
2.10 Collecte et transport aux fins du recyclage et/ou de la réutilisation.....	12
2.11 Élimination	14
2.12 Stations de transfert	14
2.13 Préparation des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation	14
2.14 Gestion des déchets dangereux	15
2.15 Activités d'élimination – données combinées pour 1994.....	15
3 Conception et méthodologie de l'enquête	17
3.1 Univers de l'enquête.....	17
3.2 Collecte et traitement des données.....	17
3.3 Qualité des données	18
Bibliographie	19

Symboles

Les symboles normalisés suivants sont utilisés dans les publications de Statistique Canada :

- .. chiffres non disponibles
- ... chiffres inappropriés ou inapplicables
- nul ou zéro
- montant trop petit pour être exprimé
- x confidentiel conformément aux exigences entourant le secret de la *Loi sur la statistique*

Avant-propos

Ce rapport présente les résultats de l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises*, qui avait pour but de recueillir des données sur les caractéristiques financières et les activités de gestion des déchets des entreprises privées qui ont offert des services de gestion des déchets en 1995.

Ces services incluaient la collecte et le transport des déchets et des matériaux destinés au recyclage, l'exploitation d'installations d'élimination des déchets non dangereux, l'exploitation de stations de transfert, ainsi que le traitement et l'élimination des déchets jugés dangereux.

Il s'agit de la troisième enquête menée auprès des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets; une enquête pilote a été réalisée auprès de ce secteur en 1989 et l'enquête suivante a eu lieu en 1994.

L'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises* de 1995 est une des nombreuses réalisations de Statistique Canada qui, une fois réunies, fourniront un ensemble de données sur les déchets et la gestion des déchets plus complet que tout ce qui a été compilé jusqu'à maintenant.

Remerciements

La participation des répondants et des associations appartenant à l'industrie a été essentielle au parachèvement de cette enquête et nous tenons à les remercier.

Ce rapport a été préparé par le Programme de la statistique de l'environnement, dont le directeur est Claude Simard et la directrice adjointe, Cynthia Baumgarten. La collecte des données a été réalisée par la Division des opérations et de l'intégration, dirigée par L. Boucher, en collaboration avec la Programme de la statistique de l'environnement. Bruce Mitchell de la Programme de la statistique de l'environnement, a dirigé le projet.

Nous aimerions également souligner les précieuses contributions, apportées à différentes étapes de l'enquête, par les personnes suivantes :

John Marshall
Virginia Maloney
Nicole Allard
Alice Born
Craig Gaston
Wendy Gibbard
Marc Lavergne

1 Industrie de la gestion des déchets: secteur des entreprises

1.1 Introduction

Les statistiques sur les déchets occupent une place importante dans le Programme de la statistique de l'environnement de Statistique Canada. Un des objectifs de ce programme est d'élaborer un ensemble complet de statistiques sur la gestion des déchets qui couvre toutes les activités de gestion des déchets (y compris les flux physiques et monétaires) menées dans l'ensemble des secteurs de l'économie.

L'Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises contribue à la réalisation de cet objectif. Cette enquête a en effet permis de recueillir des données sur les recettes, les dépenses et le nombre d'employés des entreprises privées qui ont offert des services de gestion des déchets en 1995. L'information recueillie a aussi porté sur le type de services offerts par ces entreprises, ainsi que sur la quantité et sur le type de matériaux manipulés dans le cadre de leurs activités de gestion des déchets.

Au nombre des services de gestion des déchets, mentionnons la collecte et le transport des déchets et des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation, l'exploitation d'installations d'élimination des déchets non dangereux, l'exploitation de stations de transfert ainsi que le traitement et l'élimination des déchets jugés dangereux. Ces services sont généralement offerts sur une base contractuelle, bien que la formule de rémunération en fonction des services soit également répandue.

En 1995, les recettes du secteur privé de l'industrie de la gestion des déchets ont totalisé 2 604 millions de dollars, contre des dépenses d'exploitation de 2 214 millions de dollars et des dépenses en immobilisations de 228 millions de dollars.

La majeure partie des recettes de l'industrie provenaient des grandes entreprises (classées selon le nombre d'employés); les 65 plus grandes entreprises, sur un total de 1 492, ont ainsi généré 63 % des recettes totales.

En 1995, 18 078 employés travaillaient à temps plein pour des entreprises de gestion des déchets. Cinquante-trois pour cent d'entre eux étaient à l'emploi des 65 plus grosses entreprises. Les petites entreprises n'ayant pas plus de 20 employés étaient la source de 30 % des emplois dans ce secteur.

Les entreprises interrogées durant l'enquête de 1995 ont déclaré avoir recueilli et transporté 14,6 millions de tonnes de déchets non dangereux destinés à l'élimination et 2,7 millions de tonnes de matériaux destinés à être recyclés ou réutilisés.

1.2 Autres segments de l'industrie de la gestion des déchets

L'industrie de la gestion des déchets compte également un segment qui est exploité par les administrations publiques, par l'entremise de leurs employés. Certains programmes de collecte des déchets et un grand nombre d'installations d'élimination sont exploités de cette façon. Statistique Canada mène également une enquête sur les pratiques de gestion des déchets des administrations publiques, intitulée *Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques*. Combinées, ces deux enquêtes offrent un tableau relativement complet des services de gestion des déchets offerts au Canada.

L'enquête de 1995 visant le secteur des entreprises n'a pas inclut les activités des entreprises de commerce de gros dont la source principale de revenu est la vente de matériaux recyclés ou réutilisés. Ce groupe comprend les négociants de ferraille et de nombreuses autres entreprises de recyclage. L'information sur cette industrie est recueillie par le biais de l'*Enquête sur le commerce de gros*. Pour l'année 1994, le commerce de gros des matériaux réutilisés a produit des recettes dont le total atteignait 2 490 millions de dollars.

L'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises n'a pas porté sur les déchets traités directement à la source par les entreprises productrices. À titre d'exemple, les déchets produits par une usine de pâtes et papiers ou une fonderie peuvent être gérés sur place, par l'entreprise elle-même, ou dans d'autres installations exploitées par l'entreprise, sans faire appel à un fournisseur de services distinct. Cependant, certaines de ces informations peuvent être disponibles, les déchets étant assujettis à des exigences de déclaration en vertu de programmes réglementaires provinciaux ou fédéraux précis.

Même si Statistique Canada ne recueille pas de données sur les quantités de déchets gérés directement par les entreprises productrices, elle recueille de l'information sur les dépenses occasionnées par la gestion de ces déchets, par le biais de l'*Enquête sur les dépenses de la protection de l'environnement* (Statistique Canada, 1996a). Des estimations préliminaires indiquent qu'en 1995, les entreprises auraient dépensé 438 millions de dollars en services de gestion des déchets et de traitement des eaux usées.

Les ménages gèrent souvent eux-mêmes une partie des déchets qu'ils produisent. Un grand nombre d'entre eux, par exemple, possèdent aujourd'hui un composteur

domestique qui traite une partie au moins des déchets organiques du jardin et de la maison. Statistique Canada a recueilli de l'information sur le nombre de ménages dotés d'un composteur, dans le cadre de l'*Enquête sur les ménages et l'environnement* de 1994 (Statistique Canada, 1995).

1.3 Élaboration de données sur la gestion des déchets

Pour l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises*, les entreprises devaient déclarer l'information sur leurs activités de gestion des déchets par province. Toutes les entreprises comptant cinq employés ou plus ou réalisant des recettes d'exploitation de 500 000 dollars ou plus ont été incluses. La contribution des entreprises trop petites pour être considérées lors de l'enquête a été estimée à partir des données administratives compilées par Statistique Canada dans le Registre des entreprises; ces données détaillent entre autres les revenus totaux d'exploitation et le nombre total d'employés.

Les deux secteurs de l'industrie de la gestion des déchets - celui des entreprises et celui des administrations publiques - jouent un rôle important, non seulement sur le plan environnemental, bien évidemment, mais aussi sur le plan économique. De petite taille et relativement spécialisée si on la compare aux secteurs plus importants de l'économie canadienne, l'industrie de la gestion des déchets n'en demeure pas moins une source importante d'emplois et un grand acheteur de biens et services. C'est également une industrie très dynamique qui, au cours des dix dernières années, a subi d'importants changements quant à son mode de fonctionnement, à son régime de propriété, à ses acquisitions et à son champ d'activité.

1.4 Comment définir les déchets et ce qui les compose

Les activités de gestion des déchets prennent diverses formes et font intervenir plusieurs personnes, ce qui rend plus difficile la tâche de dresser un tableau complet des activités, incluant la quantité totale de matériaux traités.

Un point commun entre ces activités est que tous les matériaux manipulés sont des produits dont veulent se débarrasser leurs propriétaires. Il peut s'agir de sous-produits d'un procédé de production, (par exemple, des cendres volantes provenant d'une chaudière), ou encore d'un produit qui ne présente plus de valeur pour son détenteur actuel (par exemple, un journal déjà lu ou un emballage ouvert et vidé de son contenu)

Les concepts et les définitions qui s'appliquent à la gestion des déchets continuent d'évoluer et la source la plus fréquente de difficulté vient de la classification des déchets. Les stratégies élaborées pour la

compilation des statistiques sur les déchets sont fonction des besoins particuliers des projets statistiques et analytiques : classification selon le type (déchets solides municipaux, déchets dangereux, eaux usées), la source de production (résidences, industries), l'activité productrice de déchets (construction et dé-molition) et le type de matériaux. Les différences dans la terminologie utilisée par les divers répondants peuvent toutefois créer de nombreuses difficultés au moment de la réalisation de l'enquête sur le terrain. Durant l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises* de 1995, des suggestions fort utiles ont été faites sur la façon d'améliorer la classification. Ces suggestions ont été prises en considération pour la préparation du questionnaire devant servir à l'enquête de 1996.

1.5 Définitions

Déchets

Ensemble des matériaux dont veulent se débarrasser leurs producteurs. Les déchets incluent tous les matériaux destinés à la récupération, au traitement ou à l'élimination et pour lesquels le producteur de déchets ne retire aucune rémunération ou qu'une rémunération nominale.

Déchets dangereux

Comprend tous les matériaux désignés comme étant dangereux à cause de leur nature ou de leur quantité et exigeant des techniques de manutention spéciales tel que précisé dans le *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses* (1985), la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1988), la *Convention de Bâle* (1989) et le *Règlement sur l'exportation et l'importation des déchets dangereux* (1992).

Déchets destinés à l'élimination

Ensemble des matériaux dont veut se débarrasser le producteur et qui sont destinés à être traités dans une installation d'élimination des déchets.

Déchets issus de la construction et de démolition (CD)

Comprend les déchets provenant de la construction et de la démolition de chaussées, de ponts et de bâtiments, comme l'asphalte, le béton, les décombres, le bois, le gypse et les métaux.

Déchets provenant des industries, des commerces et des institutions (ICI)

Comprennent les déchets produits notamment par les industries lourdes et légères, les industries manufacturières, les activités d'entreposage et de transport, les commerces de gros et de détail, les restaurants, les immeubles de bureaux, les établissements d'enseignement, les installations de loisirs et les établissements de soins de santé.

Frais de déchargement

Somme payée au propriétaire ou à l'exploitant d'une installation d'élimination ou d'une station de transfert, en retour de l'acceptation des matériaux.

Installation d'élimination

Installation où les déchets sont enfouis, incinérés ou traités de quelque autre façon en vue de leur élimination finale.

Matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation

Matériaux destinés à être transformés en de nouveaux produits ou à être nettoyés et traités pour réutilisation par une personne autre que son producteur initial.

Préparation des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation

Comprend le tri, le nettoyage et le compactage des matériaux pouvant être recyclés ou réutilisés.

Station de transfert

Installation où se fait le transfert des déchets, depuis les véhicules de collecte dans d'autres véhicules qui les transporteront jusqu'au lieu d'élimination finale, de recyclage ou de réutilisation.

2 Résultats de l'enquête

2.1 Sommaire financier

Le tableau 2.1 présente un résumé des statistiques financières de 1995 pour le secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets.

Les recettes du secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets ont totalisé 2 604 millions de dollars en 1995. Cette même année, les dépenses d'exploitation se sont élevées à 2 214 millions de dollars, et les dépenses d'immobilisations à 228 millions de dollars.

Les entreprises situées en Ontario ont déclaré des recettes de 1 128 millions de dollars, ce qui représente 43 % des recettes du secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets à l'échelle nationale. La part des recettes nationales réalisées par les entreprises québécoises a été de 27 %. Viennent ensuite, au troisième rang, les entreprises de Colombie-Britannique, suivies de près de celles de l'Alberta.

La moyenne nationale des recettes par entreprise est de 1,8 million de dollars. Au niveau des provinces, c'est en Ontario que l'on a enregistré les recettes par entreprise les plus élevées (2,9 millions de dollars). Suivaient l'Alberta (2,5 millions de dollars) et la Colombie-Britannique (1,4 million de dollars).

Les activités de gestion des déchets étaient partagées par un nombre limité de grandes entreprises, comme en témoignent clairement les données présentées au tableau 2.1. Les 65 plus grandes entreprises (celles ayant plus de 50 employés) ont en effet réalisé 63 % des recettes totales déclarées par l'ensemble des 1 492 entreprises. À l'opposé, les 1 321 entreprises comptant moins de 20 employés n'ont obtenu que 22 % environ des recettes totales. Enfin, les moyennes entreprises (entre 20 et 49 employés) ont obtenu 15 % des recettes de l'industrie et leur nombre représentait 7 % du nombre total des entreprises.

Il y a des différences marquées entre les provinces dans les dépenses en immobilisations. Les entreprises de l'Alberta arrivent en tête des dépenses en immobilisations avec une moyenne de 216 000 dollars, suivies de près par les entreprises de l'Ontario (201 000 dollars). Les plus faibles dépenses moyennes en immobilisations par entreprise ont été enregistrées à Terre-Neuve (38 000 dollars), dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon (42 000 dollars) et en Nouvelle-Écosse (42 000 dollars).

2.2 Activités de gestion de déchets

Les entreprises de gestion des déchets offrent un certain nombre de services. Dans le cadre de l'enquête de 1995, il était demandé aux répondants de faire la liste des services particuliers qu'ils offraient. Le tableau 2.2 présente le pourcentage des entreprises qui ont participé à chacune des activités de gestion des déchets examinées dans le cadre de l'enquête. On remarquera que le nombre d'activités excède celui des entreprises puisque de nombreuses entreprises se livrent à plus d'une activité (voir le tableau 2.3).

La collecte et le transport des déchets destinés à l'élimination et des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation ont été les principales activités de l'industrie. Des activités de collecte et de transport de déchets ont été déclarées par 77 % des entreprises de gestion des déchets, tandis que 48 % d'entre elles ont dit mener des activités de collecte et de transport de matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation. La préparation des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation a été une autre activité souvent déclarée par les entreprises, suivie par l'exploitation d'une station de transfert.

Il semble que la taille des entreprises soit liée au type d'activités auxquelles elles se livrent. La plupart des petites entreprises ont déclaré être actives dans la collecte et le transport soit des déchets destinés à l'élimination (78 %) soit des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation (45 %). Par contre moins de 8 % d'entre elles se consacraient à la gestion des déchets dangereux ou exploitaient soit une installation d'élimination, soit une station de transfert. À l'inverse, 22 % des grandes entreprises étaient engagées dans la gestion des déchets dangereux, 17 % d'entre elles exploitaient une installation d'élimination et 32 % exploitaient une station de transfert.

La taille de l'entreprise semble avoir aussi une influence sur le nombre d'activités poursuivies par l'entreprise. Au total, 53 % des entreprises visées par l'enquête ont déclaré se livrer à plus d'une activité de gestion des déchets (voir le tableau 2.3) et 22 % d'entre elles en effectuaient trois ou plus. Cependant, 52 % des petites entreprises n'ont déclaré qu'une activité et seulement 17 % d'entre elles en effectuaient trois ou plus. À l'inverse, 43 % des grandes entreprises étaient engagées dans au moins trois activités et seulement 24 % n'ont déclaré qu'une seule activité. Parmi les moyennes entreprises, 34 % ont déclaré au moins trois activités et 35 % ont dit être engagées dans une seule activité.

Tableau 2.1
Statistiques financières¹, 1995

Province/Territoire	Entreprises ²	Recettes d'exploitation	Dépenses d'exploitation	Dépenses en immobilisations
	nombre	milliers de dollars		
Terre-Neuve	42	23 322	21 195	1 592
Île-du-Prince-Édouard	14	10 517	10 167	x
Nouvelle-Écosse	83	49 763	45 726	3 495
Nouveau-Brunswick	60	30 945	26 584	x
Québec	519	704 912	609 215	66 752
Ontario	385	1 128 298	924 890	77 345
Manitoba	36	36 697	28 927	3 301
Saskatchewan	39	22 694	17 948	6 363
Alberta	109	275 195	241 633	23 554
Colombie-Britannique	222	316 688	283 004	27 741
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	11	5 285	4 341	460
Nombre d'employés				
Moins de 20 employés	1 321	572 495	494 862	68 848
20 à 49 employés	106	388 433	323 794	27 434
50 employés et plus	65	1 643 387	1 394 972	131 714
Canada²	1 492	2 604 315	2 213 628	227 996

Notes :

1. Ces données représentent le total du secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets.
2. Les entreprises pouvant avoir une exploitation dans plus d'une province, le nombre total d'entreprises au Canada ne sera pas égal à la somme des entreprises par province.
- x Confidentiel conformément aux exigences entourant le secret de la Loi sur la statistique.

Source :

Statistique Canada, Programme de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.2
Activités de gestion des déchets¹, 1995

Province/Territoire	Collecte et transport des déchets destinés à l'élimination	Collecte et transport des matériaux destinés au recyclage	Exploitation d'une station de transfert	Exploitation d'une installation d'élimination ²	Gestion des déchets dangereux	Traitement pour fins de recyclage	Autres Activités ³
	pourcentage des entreprises ⁴						
Terre-Neuve	92	54	8	8	8	31	8
Île-du-Prince-Édouard	80	20	20	20	-	20	-
Nouvelle-Écosse	88	61	5	5	2	24	2
Nouveau-Brunswick	76	43	19	14	10	33	5
Québec	76	41	9	18	11	22	6
Ontario	71	57	21	6	9	36	4
Manitoba	83	33	17	-	17	28	11
Saskatchewan	93	50	7	7	7	21	7
Alberta	77	42	15	12	13	35	7
Colombie-Britannique	79	50	5	4	5	26	7
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	100	14	-	14	-	-	-
Nombre d'employés							
Moins de 20 employés	78	45	8	6	5	23	6
20 à 49 employés	67	55	23	7	16	38	9
50 employés et plus	75	61	32	17	22	42	10
Canada	77	48	13	7	8	27	7

Notes :

1. Le tableau présente le pourcentage des entreprises ayant déclaré les activités de gestion des déchets mentionnées ci-dessus. Le tableau présente des informations seulement pour la partie de la population qui ont reçu l'enquête.
2. Cette catégorie inclut l'exploitation des sites d'enfouissement et/ou des incinérateurs.
3. La catégorie «autres activités» inclut consultation, traitement ou entreposage d'eaux usées et vente de matériaux récupérés.
4. La somme des pourcentages peut-être supérieure à 100 pour cent, parce que les entreprises peuvent participer à plus d'une activité.

Source :

Statistique Canada, Programme de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.3

Nombre d'activités déclarées par entreprises de gestion des déchets¹, 1995

Province/Territoire	Activités déclarées				
	1	2	3	4	5 ou plus
	pourcentage des entreprises				
Terre-Neuve	38	31	23	-	8
Île-du-Prince-Édouard	60	20	20	-	-
Nouvelle-Écosse	39	41	15	2	2
Nouveau-Brunswick	43	29	24	-	5
Québec	52	25	16	4	4
Ontario	40	32	15	8	5
Manitoba	50	22	17	11	-
Saskatchewan	50	29	14	-	7
Alberta	40	37	10	10	3
Colombie-Britannique	50	34	11	4	2
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	71	29	-	-	-
Nombre d'employés					
Moins de 20 employés	52	31	12	4	1
20 à 49 employés	35	31	18	11	5
50 employés et plus	24	32	20	8	15
Canada²	47	31	14	5	3

Notes :

1. Cette table présente, par province et par la taille d'entreprise, les entreprises classifiées par le nombre d'activités de gestion des déchets. Ceci est exprimé comme le pourcentage du nombre total d'entreprises.

2. Ces renseignements n'ont trait qu'aux entreprises qui ont répondu à l'enquête.

Source :

Statistique Canada, Programme de la statistique de l'environnement.

2.3 Recettes, selon les activités sources

Le tableau 2.4 présente des données détaillées sur les recettes découlant de la gestion des déchets, selon le type d'activité, telles qu'obtenues auprès des entreprises visées par l'enquête. Ces données ne sont pas disponibles pour la fraction des entreprises ne rentrant pas dans le cadre de l'enquête. Les activités de collecte et de transport dans le cadre de l'élimination, du recyclage et de la réutilisation étaient de loin la principale source de recettes de l'industrie de la gestion des déchets (secteur des entreprises), avec 58 % des recettes totales. L'exploitation d'une installation d'élimination était la deuxième activité, en termes de recettes, avec environ 11 % des recettes totales, tandis que la fraction des recettes associée à la gestion des déchets dangereux était de 10 %.

Les entreprises visées par l'enquête ont déclaré que les recettes provenant de la collecte et du transport constituaient la plus grande portion du total, au niveau de chaque province. Cette portion était d'au moins 54 % des revenus totaux d'exploitation pour toutes les provinces, à l'exception de l'Alberta. Les plus grandes portions de recettes provenant de cette source ont été déclarées par les entreprises de Terre-Neuve (80 %) et de la Nouvelle-Écosse (77 %). L'Alberta était la seule exception quant à la prépondérance des activités de collecte et de transport. Les entreprises de cette province ont déclaré seulement 45 % de leurs recettes en provenance de cette source. Les entreprises de l'Alberta surpassaient néanmoins toutes les autres provinces en ce qui concerne la portion des recettes découlant de la gestion des déchets dangereux (21 %).

Si l'on examine les recettes en fonction des groupes d'entreprises définis selon la taille, on constate que la proportion des recettes totales provenant de la collecte et du transport était plus élevée pour les petites entreprises considérées dans leur ensemble. Dans le cas de la gestion des déchets dangereux, toutefois, les petites entreprises n'en tiraient qu'un peu plus de 1 % de leurs recettes, contre 13 % pour les grandes entreprises.

Si l'on examine maintenant la répartition des recettes à l'intérieur de la catégorie « gestion des déchets dangereux », on constate un écart encore plus grand entre petites et grandes entreprises : seulement 2 % des recettes provenant de cette activité ont été réalisées par les petites entreprises, contre 9 % pour les entreprises moyennes et 89 % pour les grandes entreprises.

La faible participation des petites et moyennes entreprises à la gestion des déchets dangereux peut être attribuable aux forts investissements de capitaux nécessaires pour la gestion de certains types de déchets dangereux.

2.4 Recettes, selon les clients

Le tableau 2.5 présente des données détaillées sur les sources de revenu des entreprises participant à la collecte et au transport des déchets. La majorité des recettes (63 %) provenaient des institutions, des commerces et des industries (ICI) contre 17 % en provenance des administrations publiques et 15 % en provenance des ménages.

D'une province à l'autre, la principale source de revenu restait le secteur des ICI, suivi par le secteur des

administrations publiques et celui des ménages.

Du point de vue de la taille des entreprises, la proportion des recettes provenant des ménages était plus importante pour les moyennes et les grandes entreprises qu'elle ne l'était pour les petites entreprises, ce qui

témoigne peut-être de la domination des moyennes et grandes entreprises dans la prestation des services aux appartements et condominiums.

Tableau 2.4

Recettes d'exploitation selon le type d'activité de gestion des déchets, 1995

Province/Territoire	Partie de la population qui ont reçu l'enquête							Total des entreprises ²	
	Collecte et transport des déchets destinés à l'élimination	Collecte et transport des matériaux destinés au recyclage	Exploitation d'une station de transfert	Exploitation d'un lieu d'élimination	Gestion des déchets dangereux	Traitement pour fins de recyclage	Autres recettes ¹	Recettes totales	Recettes totales
	milliers de dollars								
Terre-Neuve	13 552	1 409	x	x	x	952	850	18 765	23 322
Île-du-Prince-Édouard	4 413	x	-	x	-	x	-	9 689	10 516
Nouvelle-Écosse	28 032	4 322	x	x	x	3 030	x	41 801	49 763
Nouveau-Brunswick	13 628	1 242	2 423	x	x	5 280	94	26 732	30 945
Québec	252 132	53 031	39 544	92 903	73 092	27 184	24 315	562 200	704 912
Ontario	464 575	126 392	94 105	101 527	88 131	103 312	48 728	1 026 770	1 128 298
Manitoba	26 119	x	x	-	x	x	x	35 091	36 697
Saskatchewan	9 500	1 673	x	x	x	x	x	17 156	22 694
Alberta	97 165	22 790	x	44 864	56 369	14 021	x	264 070	275 195
Colombie-Britannique	167 608	34 037	7 864	x	x	31 291	17 664	284 254	316 688
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	4 829	x	-	x	-	-	-	5 021	5 285
Nombre d'employés									
Moins de 20 employés	224 218	45 804	13 048	45 250	5 262	33 713	18 453	385 748	572 495
20 à 49 employés	117 081	50 248	20 123	35 076	20 637	44 251	15 721	303 136	388 433
50 employés et plus	740 251	150 443	125 024	181 947	211 732	110 611	82 654	1 602 661	1 643 387
Canada	1 081 550	246 495	158 195	262 273	237 631	188 575	116 828	2 291 545	2 604 315

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1. La catégorie «autres recettes» inclut, entre autre, consultation, traitement ou entreposage d'eaux usées et vente de matériaux récupérés.

2. Ces renseignements incluent des données administratives pour les entreprises qui ne faisaient pas une partie de la base de sondage.

x Confidential conformément aux exigences entourant le secret de la Loi sur la statistique.

Source :

Statistique Canada, Programme de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.5

Source de revenu pour les entreprises responsables de la collecte et du transport des déchets¹, 1995

Province/Territoire	Administrations publiques	Secteurs commercial, industriel et institutionnel				Total	Revenus associés à la collecte et au transport des déchets pour fin de recyclage ou d'élimination
		Ménages	Autre		Total		
		pourcentage					milliers de dollars
Terre-Neuve	22	x	71	x	100	14 961	
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	-	100	x	
Nouvelle-Écosse	20	x	62	x	100	32 354	
Nouveau-Brunswick	15	9	66	9	100	14 870	
Québec	22	10	66	2	100	305 163	
Ontario	15	17	63	5	100	590 967	
Manitoba	17	x	70	x	100	27 398	
Saskatchewan	27	x	64	x	100	11 173	
Alberta	20	7	60	13	100	119 955	
Colombie-Britannique	13	12	72	4	100	201 645	
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x	100	x	
Nombre d'employés							
Moins de 20 employés	19	12	63	7	100	270 022	
20 à 49 employés	17	20	60	3	100	167 329	
50 employés et plus	17	16	64	4	100	890 694	
Canada	17	15	63	4	100	1 328 045	

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1. Ces renseignements n'ont trait qu'aux entreprises qui ont répondu à l'enquête et ont déclaré des activités pour la collecte et au transport des déchets.

x Confidential conformément aux exigences entourant le secret de la Loi sur la statistique.

Source :

Statistique Canada, Programme de la statistique de l'environnement.

2.5 Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation des entreprises visées par l'enquête sont indiquées au tableau 2.6. À l'échelle nationale, les traitements, salaires et avantages constituaient le principal poste de dépenses (30 %), suivis par les frais de déchargement versés aux installations d'élimination des déchets (24 %). La catégorie « autres dépenses », qui comprend les licences et permis ainsi que les paiements de location pour des immobilisations comme les sites d'élimination des déchets et les stations de transfert, venait au troisième rang, avec 15 % des dépenses totales.

À l'échelle provinciale, les traitements, salaires et avantages arrivaient au premier rang des dépenses pour toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve. Les entreprises de la Colombie-Britannique ont déclaré des dépenses au titre des frais de déchargement à peu près égales aux dépenses liées aux traitements, salaires et avantages. La catégorie de dépenses la plus importante était celle des traitements, salaires et avantages pour les entreprises de la Saskatchewan (38 %) et celles du Manitoba (36 %). Les entreprises de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Alberta sont celles qui, toutes proportions gardées, ont enregistré les dépenses les moins élevées à ce chapitre (entre 28 et 29 %). Les frais de déchargement en Alberta représentaient 16 % du total des dépenses, soit beaucoup moins que la moyenne nationale. Les dépenses au titre des frais de déchargement en Colombie-Britannique et au Manitoba se situaient au-dessus de la moyenne nationale (30 % du total des dépenses dans les deux provinces).

Dans le cas des grandes entreprises, les traitements, salaires et avantages constituaient la catégorie de dépenses la plus importante (29 %), suivie de près par les frais de déchargement (25 %). Dans les petites entreprises, la rémunération et les avantages représentaient 32 % du total des dépenses, et les frais de déchargement 20 %.

2.6 Dépenses en immobilisations

En moyenne, dans les entreprises de gestion des déchets, les machines et équipements (à l'exclusion des véhicules) représentaient la plus importante catégorie de dépenses en immobilisations (31 %). Quant aux dépenses liées aux véhicules, elles arrivaient au deuxième rang, représentant 28 % du total.

Les entreprises de gestion des déchets de l'Ontario et du Québec affichaient les niveaux les plus élevés de dépenses en immobilisations, suivies, respectivement, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

En moyenne, les dépenses en immobilisations des grandes entreprises se sont établies à 2 millions de dollars par entreprise, tandis que le niveau moyen de ces dépenses dans les petites entreprises s'est chiffré à seulement 52 000 dollars par entreprise.

Si nous répartissons les dépenses en immobilisations en fonction de la taille des entreprises, nous constatons que la proportion des dépenses totales liée aux véhicules a été sensiblement la même dans l'ensemble des entreprises, toutes tailles confondues (entre 24 % et 28 %). Toutefois, les petites entreprises avaient davantage tendance, si nous les comparons aux moyennes ou grandes entreprises, à orienter leurs dépenses en immobilisations vers d'autres machines et équipements. C'est le contraire qui ressort si nous examinons la catégorie des autres dépenses en immobilisations en tenant compte de la taille des entreprises. Dans les moyennes et grandes entreprises, la proportion des dépenses de cette catégorie par rapport à l'ensemble des dépenses en immobilisations était plus élevée que dans les petites entreprises. Cette catégorie inclut par exemple les acquisitions immobilières, les conteneurs de déchets et les autres articles qui n'entrent dans aucune autre catégorie.

Tableau 2.6

Dépenses d'exploitation, 1995

Province/Territoire	Partie de la population qui ont reçu l'enquête							Total des entreprises ²	Total de dépenses d'exploitation
	Traitements, salaires et allocations	Carburant et électricité	Autres matériaux	Entretien et réparation	Dépréciation	Frais de déchargement	Autres dépenses ¹	Total de dépenses d'exploitation	
	milliers de dollars								
Terre-Neuve	4 837	685	1 713	1 515	1 499	4 960	1 943	17 141	21 195
Île-du-Prince-Édouard	3 341	461	1 637	917	x	1 600	x	9 441	10 167
Nouvelle-Écosse	12 284	1 203	3 889	3 203	3 272	8 202	6 585	38 638	45 726
Nouveau-Brunswick	6 178	666	731	2 386	1 476	4 682	6 770	22 889	26 584
Québec	137 926	18 924	59 420	35 185	41 195	91 228	97 329	481 207	609 215
Ontario	247 033	31 835	98 622	61 703	72 004	222 694	99 658	833 550	924 890
Manitoba	9 886	864	568	3 147	2 037	8 373	2 644	27 518	28 927
Saskatchewan	4 880	594	1 254	922	1 053	2 749	1 540	12 992	17 948
Alberta	64 838	7 579	36 384	12 712	30 932	36 198	43 142	231 784	241 633
Colombie-Britannique	77 499	7 038	17 870	21 196	19 262	77 048	34 117	254 040	283 004
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	1 738	270	307	340	x	471	x	4 109	4 341
Nombre d'employés									
Moins de 20 employés	106 326	18 263	30 996	26 076	27 003	64 841	55 549	329 054	494 862
20 à 49 employés	72 648	11 164	36 714	18 264	18 261	48 656	40 609	246 316	323 794
50 employés et plus	391 464	40 693	154 686	98 884	128 574	344 708	198 930	1 357 939	1 394 972
Canada³	570 439	70 120	222 395	143 225	173 837	458 205	295 088	1 933 309	2 213 628

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1. La catégorie «autres dépenses» inclut les baux, les prix de locations, les frais généraux, le fret, les assurances et les permis.
 2. Ces renseignements incluent des données administratives pour les entreprises qui n'ont pas reçu l'enquête à cause de leur taille.
 3. Les entreprises pouvant avoir une exploitation dans plus d'une province, le nombre total d'entreprises au Canada ne sera pas égal à la somme des entreprises par province.
- x Confidentiel conformément aux exigences entourant le secret de la Loi sur la statistique.

Source :

Statistique Canada, Programme de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.7

Dépenses en immobilisations, 1995

Province/Territoire	Partie de la population qui ont reçu l'enquête					Total des dépenses en immobilisations	Total des entreprises ¹	Total de dépenses en immobilisations
	Véhicules	Autres machinerie et équipement	Construction	Maintenance et réparations	Autres dépenses en immobilisations	Total des dépenses en immobilisations		
	milliers de dollars							
Terre-Neuve	158	140	402	x	x	1 201	1 592	
Île-du-Prince-Édouard	77	109	62	x	x	x	377	
Nouvelle-Écosse	1 360	712	309	387	46	2 814	3 495	
Nouveau-Brunswick	517	x	x	10	x	x	17 016	
Québec	15 898	21 161	11 485	1 099	5 750	55 393	66 752	
Ontario	23 665	14 526	15 125	2 123	14 053	69 492	77 345	
Manitoba	491	x	x	47	x	3 146	3 301	
Saskatchewan	1 244	x	x	x	x	5 912	6 363	
Alberta	4 814	7 350	5 355	338	4 702	22 558	23 554	
Colombie-Britannique	7 652	6 604	6 851	1 362	2 581	25 051	27 741	
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	x	40	37	x	x	435	460	
Nombre d'employés								
Moins de 20 employés	14 610	21 316	12 295	2 598	1 750	52 570	68 848	
20 à 49 employés	5 221	7 689	2 570	1 510	4 466	21 456	27 434	
50 employés et plus	36 386	33 232	33 739	1 386	24 143	128 885	131 714	
Canada²	56 216	62 237	48 604	5 494	30 359	202 911	227 996	

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1. Ces renseignements incluent des données administratives pour les entreprises qui n'ont pas reçu l'enquête à cause de leur taille.
 2. Les entreprises pouvant avoir une exploitation dans plus d'une province, le nombre total d'entreprises au Canada ne sera pas égal à la somme des entreprises par province.
- x Confidentiel conformément aux exigences entourant le secret de la Loi sur la statistique.

Source :

Statistique Canada, Programme de la statistique de l'environnement.

2.7 Emploi

Les entreprises de gestion des déchets ont déclaré 18 078 employés à temps plein et 829 employés à temps partiel (voir le tableau 2.8). Trente-sept pour cent des employés travaillaient en Ontario, tandis que 29 % travaillaient au Québec. La Colombie-Britannique et l'Alberta ont également déclaré une part relativement importante de l'ensemble des emplois dans le secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets (13 % et 10 % respectivement).

Si les grandes entreprises de gestion des déchets étaient beaucoup moins nombreuses que les petites et moyennes entreprises, elles avaient à leur emploi la majeure partie des travailleurs de ce secteur d'activité. En effet, même si elles ne représentaient que 4 % du nombre total d'entreprises, elles employaient 53 % de l'ensemble des travailleurs des entreprises privées de gestion des déchets. À l'opposé, les petites entreprises n'employaient que 30 % des travailleurs même si elles représentaient 89 % de l'ensemble des entreprises de ce secteur d'activité.

2.8 Nombre d'entreprises selon l'emploi

Sur 1 492 entreprises de gestion des déchets, 1 321 (89 %) avaient moins de 20 employés, 106 (7 %) avaient entre 20 et 49 employés et 65 (4 %) avaient 50 employés ou plus (voir le tableau 2.9).

Le Québec comptait le plus grand nombre d'entreprises de gestion des déchets (519) exerçant leurs activités sur son territoire. L'Ontario arrivait au second rang avec 385 entreprises, suivie par la Colombie-Britannique et l'Alberta avec 222 et 109 entreprises respectivement. La majorité des grandes entreprises étaient présentes en Ontario; on y retrouvait en effet 28 des 65 grandes entreprises. Vingt-trois de ces dernières étaient présentes au Québec.

Par comparaison avec la moyenne nationale, la proportion de grandes entreprises en Alberta était élevée. Par exemple, 12 % des entreprises albertaines comptaient 49 employés ou plus, tandis que cette proportion dans l'ensemble du Canada n'était que de 4 %. Les petites entreprises dans cette province représentaient 80 % du nombre total d'entreprises, comparativement à 89 % dans l'ensemble du Canada.

Tableau 2.8

Emploi, 1995

Province/Territoire	Entreprises ¹	Employés à temps plein ²		Total des employées
		Employés à temps plein ²	Employés à temps partiel	
nombre				
Terre-Neuve	42	279	9	288
Île-du-Prince-Édouard	14	x	x	129
Nouvelle-Écosse	83	615	33	648
Nouveau-Brunswick	60	283	31	314
Québec	519	5 348	194	5 542
Ontario	385	6 624	312	6 936
Manitoba	36	260	33	293
Saskatchewan	39	270	7	277
Alberta	109	1 907	32	1 939
Colombie-Britannique	222	2 317	169	2 487
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	11	x	x	55
Nombre d'employés				
Moins de 20 employés	1321	5 351	437	5 788
20 à 49 employés	106	3 118	97	3 215
50 employés et plus	65	9 609	295	9 904
Canada	1492	18 078	829	18 907

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1. Les entreprises pouvant avoir une exploitation dans plus d'une province, le nombre total d'entreprises au Canada ne sera pas égal à la somme des entreprises par province.

2. Tous les employés provenant des sources de données administratives comptaient comme des employés à temps plein.

x Confidentialité conformément aux exigences entourant le secret de la Loi sur la statistique.

Source :

Statistique Canada, Programme de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.9

Nombre d'entreprises par nombre d'employés¹, 1995

Province/Territoire	Entreprises	Moins de 20 employés	20 à 49 employés	50 employés et plus	Moins de 20 employés	20 à 49 employés	50 employés et plus
		nombre d'entreprises			pourcentage		
Terre-Neuve	42	38	2	2	90	5	5
Île-du-Prince-Édouard	14	11	3	-	79	21	-
Nouvelle-Écosse	83	73	9	1	88	11	1
Nouveau-Brunswick	60	58	2	-	97	3	-
Québec	519	461	35	23	89	7	4
Ontario	385	325	32	28	84	8	7
Manitoba	36	33	1	2	92	3	6
Saskatchewan	39	37	1	1	95	3	3
Alberta	109	87	9	13	80	8	12
Colombie-Britannique	222	198	16	8	89	7	4
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	11	11	-	-	100	-	-
Canada²	1 492	1 321	106	65	89	7	4

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux

1. Ces renseignements incluent des données administratives pour les entreprises qui n'ont pas reçu l'enquête à cause de leur taille

2. Les entreprises pouvant avoir une exploitation dans plus d'une province, le nombre total d'entreprises au Canada ne sera pas égal à la somme des entreprises par province.

Source :

Statistique Canada, Programme de la statistique de l'environnement.

2.9 Collecte et transport aux fins de l'élimination

Dans le secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets, les entreprises interrogées ayant déclaré des activités de collecte et de transport ont recueilli et transporté 14,7 millions de tonnes de déchets non dangereux destinés à l'élimination en 1995 (voir le tableau 2.10). Ceci incluait 6,8 millions de tonnes de déchets provenant des ménages, 7,1 millions de tonnes de déchets provenant des industries, des commerces et des institutions (ICI) et 0,8 million de tonnes de déchets de construction et de démolition (CD).

Les entreprises de l'Ontario ont recueilli et transporté 57 % de l'ensemble des déchets non dangereux manipulés à l'échelle nationale, les entreprises du Québec arrivant au deuxième rang avec 22 % des déchets.

Si nous ventilons les données selon la source, les entreprises de l'Île-du-Prince-Édouard ont déclaré la plus forte proportion de déchets des ménages recueillis et transportés en vue de l'élimination, par comparaison avec les autres sources (ICI et CD). La proportion de déchets des ménages qui ont été recueillis et transportés dans cette province s'est établie à 74 %, comparativement à 52 % en Ontario et à 46 % dans l'ensemble du Canada.

À l'échelle du Canada, les grandes entreprises ont recueilli et transporté 42 % des déchets des ménages et 69 % des déchets des ICI. Les entreprises comptant moins de 20 employés n'ont recueilli que 11 % des déchets des ménages et 14 % des déchets des ICI. Les petites entreprises ont été particulièrement actives dans le secteur des déchets de CD, manipulant 36 % de l'ensemble de ces déchets à l'échelle nationale,

comparativement à 22 % et 41 % respectivement pour les moyennes et grandes entreprises.

2.10 Collecte et transport aux fins du recyclage et/ou de la réutilisation

En 1995, les entreprises de gestion des déchets ont recueilli et transporté 2,7 millions de tonnes de matériaux destinés au recyclage et/ou à la réutilisation (voir le tableau 2.11). Les matériaux provenant des ICI représentaient 72 % du total, tandis que cette proportion était de 24 % pour les matériaux provenant des ménages et de 4 % pour les matériaux provenant d'activités de CD. Les entreprises de l'Ontario ont déclaré avoir recueilli et transporté au total 1,8 million de tonnes de matériaux destinés au recyclage et/ou à la réutilisation, ce qui représentait les deux tiers du total à l'échelle nationale.

Les grandes entreprises dominaient le plus souvent ce secteur d'activité, déclarant avoir manipulé 60 % du total des matériaux. Toutefois, si nous ventilons les données selon la source des matériaux, nous constatons que la domination des grandes entreprises se limite dans une large mesure au secteur des matériaux provenant des ménages, où ces entreprises manipulent 79 % de la quantité totale de matériaux à l'échelle nationale. Par comparaison, les grandes entreprises manipulent 56 % des matériaux provenant des ICI et 60 % de l'ensemble des matériaux, tous secteurs confondus. Pour ce qui est des matériaux provenant des activités de CD, les petites entreprises l'ont emporté sur les moyennes et grandes entreprises dans un ratio de près de deux à un, si nous tenons compte de la quantité totale de matériaux recueillis et transportés aux fins de recyclage ou de réutilisation.

Tableau 2.10

Quantité de déchets non dangereux collectés et transportés pour fins d'élimination selon le type¹, 1995

Province/Territoire	Ménages	Secteurs industriel, commercial et institutionnel	Construction et démolition	Totaux déchets non dangereux
				milliers de tonnes
Terre-Neuve	x	34	x	75
Île-du-Prince-Édouard	70	x	x	94
Nouvelle-Écosse	105	186	7	298
Nouveau-Brunswick	46	83	6	135
Québec	1 306	1 615	278	3 199
Ontario	4 363	3 725	320	8 408
Manitoba	x	155	x	250
Saskatchewan	50	55	x	106
Alberta	321	463	28	812
Colombie-Britannique	371	773	109	1253
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	8	x	x	18
Nombre d'employés				
Moins de 20 employés	761	965	282	2 008
20 à 49 employés	3 150	1 265	172	4 587
50 employés et plus	2 842	4 893	319	8 054
Canada²	6 753	7 123	773	14 649

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

- Ces renseignements ne concernent que les entreprises qui ont répondu à l'enquête et qui ont déclaré des activités de collecte et de transport des déchets.
- Les entreprises pouvant avoir une exploitation dans plus d'une province, le nombre total d'entreprises au Canada ne sera pas égal à la somme des entreprises par province.

x. Confidentiel conformément aux exigences entourant le secret de la Loi sur la statistique.

Source :

Statistique Canada, Programme de la statistique de l'environnement..

Tableau 2.11

Matériaux collectés et transportés aux fins de recyclage ou de réutilisation¹, 1995

Province/Territoire	Ménages	Secteurs industriel, commercial et institutionnel	Construction et démolition	Totaux matériaux collectés et transportés
				milliers de tonnes
Terre-Neuve	x	21	x	24
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	x	36	x	58
Nouveau-Brunswick	x	28	x	36
Québec	179	158	17	354
Ontario	312	1 409	79	1 800
Manitoba	10	x	x	28
Saskatchewan	x	12	x	16
Alberta	x	84	x	125
Colombie-Britannique	62	196	9	267
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x
Nombre d'employés				
Moins de 20 employés	47	752	68	867
20 à 49 employés	86	112	16	214
50 employés et plus	509	1 102	22	1 633
Canada²	642	1 965	106	2 713

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

- Ces renseignements compaient les entreprises qui ont répondu à l'enquête et ont déclaré des activités pour la collecte et au transport des matériaux aux fins de recyclage ou de réutilisation.
- Les entreprises pouvant avoir une exploitation dans plus d'une province, le nombre total d'entreprises au Canada ne sera pas égal à la somme des entreprises par province.

x. Confidentiel conformément aux exigences entourant le secret de la Loi sur la statistique.

Source :

Statistique Canada, Programme de la statistique de l'environnement.

2.11 Élimination

Les entreprises ont déclaré avoir éliminé 7,2 millions de tonnes de déchets non dangereux dans leurs installations. De ce nombre, 7,0 millions de tonnes ont été enfouies et 0,2 million de tonnes ont été incinérées.

2.12 Stations de transfert

Les installations de transfert exploitées par le secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets ont manipulé 3,0 millions de tonnes de matériaux en 1995.

2.13 Préparation des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation

Le secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets a manipulé 1,8 million de tonnes de matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation en 1995, soit 456 000 tonnes de papier journal et de papier fin, 386 000 tonnes de carton ondulé, 97 000 tonnes de métaux divers, 97 000 tonnes de bois, 95 000 tonnes de plastique, 93 000 tonnes d'huiles et de solvants et 83 000 tonnes de verre (voir le tableau 2.12).

Les entreprises de l'Ontario ont manipulé la portion la plus importante de matériaux préparés pour le recyclage ou la réutilisation, soit 52 % du total national. Les entreprises du Québec et de la Colombie-Britannique ont elles aussi manipulé des parts importantes de la quantité totale de matériaux préparés, soit 21 % et 15 % respectivement.

Tableau 2.12

Matériaux préparés pour le recyclage ou la réutilisation selon le type¹, 1995

Province/Territoire	Journaux et papier fin	Carton ondulé	Verre	Métaux ferreux et non ferreux ²	Aluminium	Bois	Plastiques	Huiles et solvants	Autres matériaux ³	Total
tonnes										
Terre-Neuve	x	x	x	x	x	x	x	x	x	37 996
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	12 527	5 538	2 160	2 663	839	1 055	1 215	506	5 273	31 776
Nouveau-Brunswick	x	x	x	230	x	x	818	x	11 378	25 830
Québec	130 397	90 569	23 097	10 614	28 667	7 539	15 430	2 782	68 026	377 122
Ontario	228 390	217 704	42 868	51 167	20 787	29 189	35 036	63 356	259 437	947 934
Manitoba	x	x	x	x	x	x	x	x	x	20 596
Saskatchewan	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Alberta	28 921	11 384	4 120	7 382	2 475	1 939	1 747	5 936	15 556	79 460
Colombie-Britannique	33 908	28 891	6 429	22 062	4 271	50 505	x	1 782	86 655	274 380
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nombre d'employés										
Moins de 20 employés	20 045	28 164	5 221	21 410	11 465	44 083	47 992	9 722	241 155	429 257
20 à 49 employés	107 855	44 303	12 644	25 584	24 045	4 049	9 576	24 079	21 965	274 100
50 employés et plus	327 846	313 348	65 206	50 038	22 503	49 274	37 391	59 067	189 523	1 114 197
Canada⁴	455 746	385 815	83 071	97 032	58 013	97 406	94 959	92 868	452 643	1 817 554

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1. Ces renseignements ne concernent que les entreprises qui ont répondu à l'enquête et ont déclaré des activités pour la préparation des matériaux.

2. Sauf aluminium.

3. La catégorie d'autres matériaux inclut les pneus, les textiles et les sols contaminés.

4. Les entreprises pouvant avoir une exploitation dans plus d'une province, le nombre total d'entreprises au Canada ne sera pas égal à la somme des entreprises par province.

x Confidentiel conformément aux exigences entourant le secret de la Loi de la statistique.

Source :

Statistique Canada, Programme de la statistique de l'environnement.

2.14 Gestion des déchets dangereux

Les entreprises ayant déclaré des activités de traitement et d'élimination de déchets dangereux ont manipulé 604 000 tonnes de matériaux, dont 293 000 tonnes ont été traitées, 123 000 tonnes ont été incinérées, 135 000 tonnes ont été enfouies dans des décharges sécuritaires et 54 000 tonnes ont été traitées suivant d'autres procédés.

Ces données ne tiennent compte ni des quantités de déchets dangereux qui ont été traitées sur place par les entreprises sources, ni des matériaux qui ont été transportés hors sites à des fins de recyclage ou de réutilisation telles que la production d'énergie. Enfin, il est important de souligner que ces données n'indiquent pas les quantités de déchets dangereux générés à la source, mais simplement les quantités de matériaux que le secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets a déclaré avoir traitées ou éliminées.

2.15 Activités d'élimination – données combinées pour 1994

Le tableau 2.13 fournit des renseignements sur les quantités de déchets non dangereux qui ont été éliminées par les installations d'élimination exploitées par les administrations publiques et le secteur privé en 1994. Ces données sont tirées des éditions de 1994 de *l'Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises* et de *l'Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques*.

Tableau 2.13

Élimination des déchets¹ par province/territoire, 1994

Province/Territoire	Déchets éliminés		Population en 1994		Quantité de déchets éliminés par personne
	tonnes	personnes	tonnes	personnes	tonnes
Terre-Neuve	486 523	581 242			0.84
Île-du-Prince-Édouard	x	134 554			x
Nouvelle-Écosse	713 941	933 857			0.76
Nouveau-Brunswick	576 102 ²	757 661			0.76
Québec	5 189 400 ²	7 288 815			0.71
Ontario	7 350 586	10 937 058			0.67
Manitoba	951 142	1 129 486			0.84
Saskatchewan	925 121	1 012 156			0.91
Alberta	2 329 327	2 715 554			0.86
Colombie-Britannique	2 791 478 ²	3 670 825			0.76
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	x	94 391			x
Canada	21 464 714	29 255 599			0.73

Notes :

1. Montant total de déchets éliminés dans des sites d'élimination publics et privés. N'inclut pas les déchets éliminés dans des sites d'élimination des déchets dangereux ni les déchets produits sur un site industriel et éliminés sur place.

2. Chiffre basé sur les résultats d'une enquête complémentaire menée par la province.

x Confidentiel conformément aux exigences entourant le secret de la Loi sur la statistique.

Source :

Statistique Canada, Programme de la statistique de l'environnement.

3 Conception et méthodologie de l'enquête

Cette section porte sur la conception et la méthodologie de l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises*, et plus précisément sur les points suivants : univers de l'enquête, méthodes de collecte, de vérification et d'imputation des données et assurance de la qualité.

3.1 Univers de l'enquête

La liste d'envoi pour l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises* de 1995, a été établie à partir de la base de l'enquête de 1994, enrichie et mise à jour au moyen de renseignements tirés du Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada et de divers répertoires des industries. Les entreprises sélectionnées dans le RE sont un sous-ensemble de la catégorie « Autres industries de services publics » (catégorie 4999), tel que défini dans la Classification type des industries (1980). La liste combinée a été contre-vérifiée de nouveau avec les autres répertoires des industries, pour éviter que des unités soient interrogées deux fois. Cette liste a débouché sur un envoi initial de questionnaires à 912 unités d'enquête.

Le processus d'enquête sur la gestion des déchets a évolué depuis que l'industrie a été soumise à une première enquête en 1989. L'enquête de 1994 a fourni une excellente occasion de parfaire la base en vue de l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises* de 1995. Certaines difficultés se posent encore dans l'élaboration de la base du fait que l'industrie de la gestion des déchets est traitée comme un sous-ensemble de la catégorie « Autres industries de services publics » de la Classification type des industries de 1980. Toutefois, ces difficultés s'amenuiseront lors des enquêtes à venir, une fois que ce secteur aura été reclassifié dans sa propre industrie suivant le nouveau Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Dans le cadre du processus d'enquête, bon nombre d'entreprises incluses sur la liste d'envoi ont déclaré qu'elles n'entraient pas dans le champ dans l'enquête du fait de leur principal domaine d'activité. De nombreuses autres avaient cessé leurs activités ou n'ont pu être retracées. Après élimination de ces entreprises, la population visée par l'enquête a été réduite à 642 entreprises.

Cette différence entre la liste d'envoi initiale et la liste finale tient principalement à l'absence de définition officielle de l'industrie de la gestion des déchets dans la Classification type des industries, ainsi qu'à l'absence de programme d'enquête régulier. Lors d'une enquête normale auprès de l'industrie, le nombre d'unités sur la liste d'envoi au cours d'une année donnée est beaucoup moins élevé; le taux de suppression de la liste d'envoi,

attribué au fait que le secteur d'activité est inconnu ou mal interprété, est lui aussi beaucoup moindre.

Les entreprises qui avaient été exclues du cadre de l'enquête du fait de leur faible taille ont été incluses dans les données liées à deux variables (emploi et recettes totales). Ces données, de même que les données imputées relatives aux dépenses totales et aux dépenses en immobilisations, ont été ajoutées aux renseignements recueillis lors de l'enquête de façon à obtenir un tableau complet de l'industrie.

3.2 Collecte et traitement des données

La collecte des données s'est faite durant l'année 1996 et au début de 1997. On a envoyé les questionnaires d'enquête aux entreprises, qui les ont retournés par la poste après les avoir remplis. Les questionnaires ont été adressés à une personne-ressource qui était soit responsable des activités de gestion de déchets de l'entreprise, ou qui avait la compétence requise pour remplir les questionnaires. Un questionnaire distinct a été rempli pour chaque province dans laquelle une entreprise de gestion des déchets offrait des services. Par exemple, une entreprise qui avait des installations dans trois provinces devait remplir trois questionnaires, chacun d'eux décrivant les activités réalisées dans une province. Un suivi a été fait, par fax et/ou par téléphone après la date d'échéance fixée pour l'envoi du questionnaire, afin de rappeler aux répondants de retourner le questionnaire.

La vérification des questionnaires s'est faite en deux étapes. En premier lieu, on a procédé à un contrôle de validité pour s'assurer que les réponses à des questions particulières s'inscrivaient dans un éventail limité de valeurs possibles. Cette vérification a été faite principalement pour les questions portant sur des quantités, mais on y a eu recours également pour cerner des valeurs inhabituelles dans les parties sur les données financières. La deuxième étape, dite de vérification de la cohérence, a permis de détecter les réponses obtenues dans une partie du questionnaire qui ne concordaient pas logiquement avec celles figurant dans d'autres parties. Un suivi additionnel a eu lieu auprès des entreprises, visant cette fois à obtenir les données manquantes ainsi qu'à corriger les incohérences.

3.3 Qualité des données

Un grand nombre de facteurs influent sur la qualité des données recueillies durant une enquête. Il peut arriver, par exemple, que les répondants aient mal interprété les questions, que les réponses aient été inscrites incorrectement sur le questionnaire ou que des erreurs se produisent durant la saisie des données ou dans les calculs. Nous nous sommes efforcés le plus possible de réduire la fréquence de telles erreurs durant l'enquête, notamment par une vérification intégrale des données entrées, une vérification de la validité et de la cohérence des données, un suivi étroit auprès des entreprises de grande taille ainsi que des consultations auprès de certains ministères et associations d'industries.

En général, il est possible de réduire les erreurs comme celles reliées à la couverture de l'enquête, à la classification des activités des entreprises et à la cohérence des définitions utilisées si l'enquête est répétée à intervalles réguliers et suffisamment fréquents pour que la liste d'envoi puisse être tenue à jour et que les répondants apprennent à bien connaître les définitions utilisées et le type d'information demandée.

Il y a erreur de couverture lorsqu'une entreprise de l'industrie a été oubliée. Si cet oubli est dû au fait que l'entreprise a, à tort, été incluse dans une autre industrie, il y a alors erreur de classification. De telles erreurs ont une incidence sur les estimations.

Du fait de leur nombre élevé, les petites entreprises dans l'industrie de la gestion des déchets pourraient être source d'erreurs de classification industrielle. Ces entreprises représentent toutefois une proportion relativement faible de l'ensemble des activités de l'industrie. Ces erreurs peuvent, dans une certaine mesure, être réduites par l'utilisation de questionnaires bien conçus, l'établissement de contacts directs avec les répondants et l'obtention de renseignements auprès des associations industrielles.

Malgré la très bonne coopération de la plupart des entreprises durant la réalisation de cette enquête, certaines n'ont pu fournir toutes les données requises dans la forme demandée. Ceci a été le cas particulièrement des petites entreprises, pour les questions portant sur le poids des matériaux recueillis. Un grand nombre de ces entreprises se trouvent dans des régions où les installations ne sont pas dotées de balances. D'autres encore conçoivent les volumes de déchets en utilisant des unités de mesure de volume liquide. Par conséquent, ces entreprises ont été incapables de fournir des données précises sur le tonnage; un grand nombre de répondants ont toutefois été en mesure d'estimer la quantité de matériaux manipulés à partir du nombre de voyages effectués ainsi que du nombre et de la taille des véhicules utilisés.

Dans les cas où certaines cases du questionnaire restaient vides même après le suivi, des valeurs ont été imputées. Les entreprises ayant rempli le questionnaire en entier et celles qui ne l'avaient rempli que partiellement ont été réparties en deux groupes en fonction de la taille : un groupe pour les entreprises comptant moins de 20 employés et un autre pour les entreprises comptant 20 employés ou plus. Les valeurs médianes des cases ont été calculées, séparément pour chaque groupe de taille, à partir de l'ensemble donneur (questionnaires complets). Ces valeurs ont ensuite été utilisées dans les cases où une valeur était manquante dans les questionnaires incomplets, en fonction du groupe de taille correspondant. Dans le cas des grandes entreprises, on a examiné minutieusement les valeurs imputées et on les a comparées avec celles des années précédentes et d'autres sources (rapports annuels, par exemple) afin d'assurer un haut niveau de qualité des valeurs imputées. Les taux d'imputation sont indiqués au tableau 3.1

Les tableaux présentés dans ce rapport incluent les séries de données jugées de qualité suffisante pour être publiées à un niveau désagrégé. Les considérations liées à la confidentialité des données et les taux d'imputation ont une incidence sur l'évaluation. Les données doivent être diffusées à un niveau rendant impossible l'identification de tout répondant à partir des données d'une case donnée. En outre, les niveaux d'imputation doivent rester à l'intérieur de limites acceptables.

On prévoit que la qualité des données diffusées et leur degré de détail augmenteront à chaque répétition de l'enquête. À mesure que les entreprises adapteront leurs systèmes comptables pour pouvoir retracer certains renseignements demandés dans l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises* et que le questionnaire sera amélioré en fonction des besoins des utilisateurs et des réactions des répondants, la qualité globale des résultats devrait s'améliorer.

Tableau 3.1

Taux d'imputation

Question et numéro de la cellule	Moins de 20 employés	20 employés et plus
	Taux d'imputation ¹	
	pourcentage	
Caractéristiques de l'emploi et de la finance		
Nombre d'employés à temps plein (019)	27	14
Revenu d'exploitation (034)	15	8
Traitements et salaires (036)	34	17
Dépenses d'exploitation (045)	33	16
Dépenses en immobilisations (052)	6	3
Activités de la gestion des déchets		
Déchets de ménages destinés à l'élimination (065)	42	13
Matériaux de ménages destinés au recyclage (068)	16	16
Déchets de I C et I destinés à l'élimination (066)	44	13
Matériaux de I C et I destinés au recyclage (069)	14	16
Déchets de C et D destinés à l'élimination (072)	-	-
Matériaux de C et D destinés au recyclage (073)	-	-
Matériaux traités à des fins de recyclage (094)	13	12

Note :

1. La proportion de la valeur totale de la cellule qui est imputée.

Source :

Statistique Canada, Program de la statistique de l'environnement.

Bibliographie

Gaston, C., 1993, " Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets ", **Perspectives sur l'environnement**, Statistique Canada, n° 11-528 au catalogue, Ottawa.

Gaston, C. et A. Goodall, 1993, " Enquête sur la gestion des déchets par les administrations locales ", **Perspectives sur l'environnement**, Statistique Canada, n° 11-528 au catalogue, Ottawa.

Mitchell, B., 1996, " Les ménages et l'environnement : comparaison entre le Canada et l'Australie ", **Perspectives sur l'environnement**, Statistique Canada, n° 11-528-XPF, n° 3 au catalogue, Ottawa.

Statistique Canada, 1996a, **Les dépenses de protection de l'environnement du secteur des entreprises, 1994**, Item 16F0006XPF, Ottawa.

Statistique Canada, 1996b, **L'enquête de 1994 sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises**, Item 16F0003XPF, Ottawa.

Statistique Canada, 1995, **Les ménages et l'environnement, 1994**, n° 11-526 au catalogue, Ottawa.

Statistique Canada, 1992, **Enquête de 1989 sur l'industrie de la gestion des déchets**, Item INDD.EGD.01, Ottawa.



Enquête de l'industrie de la gestion des déchets, 1995

Corrigez au besoin

Raison sociale

Nom commercial

A/S

Adresse

Ville

Province/territoire

Code postal



Veuillez lire avant de remplir le questionnaire

Objectif de l'enquête

La présente enquête recueille des renseignements qui aideront les Canadiens à comprendre les contributions de l'industrie de la gestion des déchets à l'économie et à l'environnement du Canada. Les résultats aideront les entreprises de l'industrie à prendre des décisions éclairées basées sur des données spécifiques à l'industrie de la gestion des déchets.

Confidentialité

La Loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise sans le consentement préalable par écrit de cette entreprise. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles, elles serviront exclusivement à des fins statistiques et elles seront publiées seulement de façon agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

Renseignements

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ou des commentaires ayant trait à l'enquête, veuillez vous adresser à:

**Division des opérations et de l'intégration
Statistique Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0T6**

Téléphone (sans frais): **1-800-255-7726**

Télocopieur: **1-613-951-0709**

Dans toute correspondance au sujet de ce questionnaire, veuillez indiquer le numéro d'identification qui figure sur l'étiquette.

IMPORTANT

En cas de réponse nulle, inscrivez «0» dans la case correspondante.

Veuillez retourner ce questionnaire dans les 20 jours suivant sa réception.

Si vous êtes dans l'impossibilité de respecter ce délai, veuillez informer la Division des opérations et de l'intégration de la date à laquelle vous prévoyez pouvoir répondre aux questions.

Définitions

Qu'est-ce que l'industrie de la gestion des déchets?

Dans le contexte de la présente enquête, l'industrie de la gestion des déchets comprend toutes les entreprises possédant des exploitations au Canada qui s'occupent de la collecte, du transport, du réacheminement, du traitement, ou de l'élimination des déchets. La réacheminement des déchets comprend les transformations physiques des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation. De

telles activités comprennent le tri, le nettoyage et la réduction du volume. Le traitement des déchets comprend toute transformation physique ou chimique des déchets, comme la décontamination, avant l'élimination finale. L'élimination des déchets comprend l'exploitation des lieux d'enfouissement et des incinérateurs ainsi que des entrepôts de déchets dangereux.

A. Description de l'entreprise

1. **Le questionnaire ne s'applique qu'à l'exploitation se trouvant dans une seule province/territoire.** Pour toute exploitation située dans une autre province/territoire, veuillez remplir un questionnaire séparé. Veuillez nous téléphoner (sans frais) au 1-800-255-7726 si vous avez besoin de questionnaires supplémentaires. Vous pouvez aussi faire des copies de ce questionnaire.

Province ou territoire auquel s'applique cette déclaration.

001

2. **Votre entreprise a-t-elle exploité une installation dans plus d'une province ou territoire en 1995?**

002 Oui ➤ Continuez

Non ➤ **Passez à la question 4, section A**



3. **Veuillez indiquer les autres provinces/territoires où vous avez une exploitation et pour lesquels vous retournerez des questionnaires.**

003

A. Description de l'entreprise

4. Veuillez indiquer lesquelles des activités suivantes relatives à la gestion des déchets exerce votre entreprise dans la province indiquée ci-dessus.

Cochez toutes les cases qui s'appliquent

- 004 Collecte et transport des déchets destinés à l'élimination.
- 005 Collecte et transport des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation
- 006 Exploitation d'une station de transfert des déchets
- 007 Exploitation d'un lieu d'enfouissement
- 008 Exploitation d'un incinérateur
- 009 Traitement/entreposage des eaux usées
- 010 Exploitation d'une installation de traitement/élimination/ entreposage des déchets dangereux
- 011 Traitement des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation (en utilisant les méthodes de tri, de nettoyage ou de réduction de volume)

012 Autre



Veuillez préciser

013

B. Période de déclaration

5. Veuillez déclarer les renseignements financiers pour l'année financière la plus récente ayant pris fin entre le 1er avril 1995 et le 31 mars 1996.

Précisez l'année financière

du: 014

J	M	A		

au: 015

J	M	A		

C. Emploi

6. Veuillez déclarer le nombre habituel d'employés à temps plein (30 heures par semaine ou plus) et à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) travaillant dans cette entreprise, selon leur travail principal.

	Nombre d'employés	
	à temps plein	à temps partiel
Exploitation (chauffeurs, éboueurs, mécaniciens, etc.)	016	020
Administration et gestion	017	021
Autre, précisez	018	022
▼		
024		
Total d'employés (additionnez les cases 016 à 018 et les cases 020 à 022)	019	023

D. Recettes d'exploitation

7. Veuillez déclarer les recettes de votre entreprise en 1995 pour chacune des activités suivantes:

Collecte et transport des déchets destinés à l'élimination	025	\$,00
Collecte et transport des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation.	026	\$,00
Exploitation d'une station de transfert des déchets	027	\$,00
Traitement des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation (en utilisant les méthodes de tri, de nettoyage ou de réduction de volume)	028	\$,00
Exploitation d'un lieu d'élimination des déchets non dangereux (enfouissement ou incinération)	029	\$,00
Exploitation d'une installation de traitement, incinération, enfouissement, entreposage des déchets dangereux	030	\$,00
Traitement, entreposage des eaux usées.	031	\$,00
Vente de matériaux récupérés.	032	\$,00
Autre, précisez (p. ex., consultation)	033	\$,00

035

Total des recettes pour l'ensemble des activités (additionnez les cases 025 à 033) 034 \$,00

E. Dépenses d'exploitation

8. Veuillez déclarer les dépenses de votre entreprise en 1995

Traitements et salaires	036	\$,00
Avantages sociaux (contributions de l'employeur aux régimes d'assurance-maladie et d'assurance-chômage, aux caisses de retraite, etc.)	037	\$,00
Carburant et électricité	038	\$,00
Autres matériaux et fournitures	039	\$,00
Entretien et réparation	040	\$,00
Dépréciation	041	\$,00
Frais de déchargement pour l'élimination des déchets	042	\$,00
Permis	043	\$,00
Autre, précisez	044	\$,00
<div style="border: 1px solid black; width: 500px; height: 20px; margin: 5px 0;">046</div>			
Total des dépenses (additionnez les cases 036 à 044)	045	\$,00

F. Dépenses d'immobilisations

9. Veuillez déclarer les dépenses d'immobilisations de votre entreprise en 1995.

Incluez les immobilisations neuves qui ont été acquises au Canada aussi bien que les immobilisations importées (neuves et usagées)

Véhicules	047	\$,00
Autres machines et équipement	048	\$,00
Construction et rénovation des installations (à l'exception des résidences)	049	\$,00
Entretien et réparation des immobilisations neuves et usagées	050	\$,00
Autre, précisez	051	\$,00
<div style="border: 1px solid black; width: 500px; height: 20px; margin: 5px 0;">053</div>			
Total des dépenses d'immobilisations (additionnez les cases 047 à 051)	052	\$,00

Définitions

Les définitions suivantes s'appliquent aux sections G à K.

Déchets municipaux

Comprend les déchets solides produits par les ménages, les industries, les commerces et les institutions.

Déchets issus de la construction et de la démolition

Comprend les déchets de la construction et de la démolition de la chaussée, des ponts et des bâtiments, par exemple l'asphalte, le béton, les décombres, le papier, le gypse, les métaux, etc.

Déchets dangereux

Comprend tous les matériaux désignés comme dangereux, à cause de leur nature ou de leur quantité, et exigeant des techniques de manutention spéciales tel que précisées par le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (1985), la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1988), la Convention de Bâle(1989), ou le Règlement sur l'exploitation des déchets dangereux(1992).

G. Collecte et transport

10. Votre entreprise a-t-elle effectué la collecte et le transport de déchets destinés à l'élimination, ou de matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation en 1995?

⁰⁵⁴ Oui ➤ Continuez Non ➤ **Passez à la question 17, section H**

11. Veuillez déclarer le pourcentage des recettes de votre entreprise qui provient des activités de collecte et de transport de déchets destinés à l'élimination, ou des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation, selon les sources de contrats suivantes:

Administrations publiques municipales et régionales	055	%
Ménages (y compris les immeubles à logements et à copropriété)	056	%
Autres clients des secteurs commercial, industriel, et institutionnel	057	%
Autres clients, précisez	058	%
<div style="border: 1px solid black; width: 500px; height: 20px; margin: 5px 0;">059</div>		
Total (additionnez les cases 055 à 058)	100	%

G. Collecte et transport (fin)

12. Déclarez les quantités de déchets transportés par votre entreprise en 1995, selon les catégories suivantes:

Si votre entreprise n'a pas transporté de déchets au-delà d'une frontière en 1995,

cochez ⁰⁶⁰ ➤ **Passez à la question 13**

Déchets canadiens exportés vers un autre pays pour être éliminés

Déchets canadiens transportés au-delà d'une frontière provinciale pour être éliminés

Déchets étrangers importés au Canada et destinés à l'élimination

061	tonnes
062	tonnes
063	tonnes

13. Quelle est la quantité de déchets municipaux (non dangereux) destinés à l'élimination et au recyclage ou à la réutilisation, qui ont été collectés et transportés par votre entreprise en 1995?

Si votre entreprise n'a pas transporté de déchets municipaux ni de matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation en 1995,

cochez ⁰⁶⁴ ➤ **Passez à la question 14**

Déchets destinés à l'élimination (incinération ou enfouissement)

Ménages

Industries, commerces et institutions

065	tonnes
066	tonnes

Total des déchets municipaux collectés et transportés aux fins d'élimination (par enfouissement ou incinération) (additionnez les cases 65 et 66)

067	tonnes
-----	--------

Matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation

Ménages

Industries, commerces et institutions

068	tonnes
069	tonnes

Total des matériaux traités à des fins de recyclage ou de réutilisation (additionnez les cases 68 et 69).

070	tonnes
-----	--------

14. Quelle quantité de déchets (non dangereux) issus des activités de construction et de démolition (C et D) ont été collectés et transportés par votre entreprise en 1995?

Si votre entreprise n'a pas collecté ni transporté de déchets issus de C et D, cochez ⁰⁷¹ ➤ **Passez à la question 15**

Déchets destinés à l'élimination (incinération ou enfouissement)

Matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation

072	tonnes
073	tonnes

15. Quelle quantité de déchets dangereux votre entreprise a-t-elle collectés et transportés en 1995 à partir des sources suivantes?

Si votre entreprise n'a pas collecté ni transporté de déchets dangereux, cochez ⁰⁷⁴ ➤ **Passez à la question 16**

Industries, commerces et institutions

Autres sources, y compris les ménages

075	tonnes
076	tonnes

Total des déchets dangereux collectés et transportés (additionnez les cases 75 et 76)

077	tonnes
-----	--------

16. Quelle quantité d'eaux usées et de boues d'épuration votre entreprise a-t-elle collectées et transportées en 1995?

Si votre entreprise n'a pas collecté ni transporté d'eaux usées ou de boues d'épuration en 1995, cochez ⁰⁷⁸ ➤ **Passez à la question 17**

Quantité totale d'eaux usées et de boues d'épuration collectées et transportées

079	tonnes
-----	--------

H. Réacheminement des déchets

17. Votre entreprise a-t-elle traité des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation par le tri, le nettoyage ou la réduction de volume?

⁰⁸⁰ Oui ➤ Continuez Non ➤ **Passez à la question 19, section I**



18. Selon les catégories suivantes, quelle quantité de matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation votre entreprise a-t-elle traités en 1995 en utilisant les méthodes de tri, de nettoyage ou de réduction de volume?

Journaux

Papier fin

Carton ondulé

Verre

Métaux ferreux

081	tonnes
082	tonnes
083	tonnes
084	tonnes
085	tonnes

H. Réacheminement des déchets (fin)

18. Selon les catégories suivantes, quelle quantité de matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation votre entreprise a-t-elle traités en 1995 en utilisant les méthodes de tri, de nettoyage ou de réduction de volume?

Cuivre	086	tonnes
Aluminium	087	tonnes
Autres métaux non ferreux	088	tonnes
Bois	089	tonnes
Plastiques	090	tonnes
Huiles	091	tonnes
Solvants	092	tonnes
Autre, précisez	093	tonnes
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: 100px; margin-top: 5px;">095</div>		
Total des matériaux traités à des fins de recyclage ou de réutilisation (additionnez les cases 081 à 093)	094	tonnes

I. Transfert des déchets

19. Votre entreprise a-t-elle exploité une station de transfert des déchets en 1995?

⁰⁹⁶ Oui ➤ Continuez Non ➤ *Passez à la question 22, section J*

20. Combien de tonnes de déchets non dangereux ont été traitées par cette station de transfert en 1995?
21. Combien de tonnes de déchets dangereux ont été traitées par cette station de transfert en 1995?

097	tonnes
098	tonnes

J. Exploitation des installations d'élimination des déchets (à l'exception des déchets dangereux)

22. Votre entreprise a-t-elle exploité une installation d'élimination des déchets non dangereux (enfouissement ou incinération) en 1995?

⁰⁹⁹ Oui ➤ Continuez Non ➤ *Passez à la question 24, section K*

23. Pour chaque installation d'élimination des déchets exploitée par votre entreprise dans la province/territoire en 1995, indiquez le nom et l'adresse, le type, et la quantité de déchets éliminés dans cette installation. Veuillez utiliser une mesure de poids provenant d'une balance, ou, si non, votre meilleure estimation.

Nom et adresse de l'installation	Type (cochez une case seulement)		Type de déchet (cochez tout ce qui s'applique)			Quantité de déchets traités dans cette installation en 1995 (tonnes)
	Site d'enfouissement	Incinérateur	Déchets municipaux	Déchets issus des activités de construction et de démolition	Autre	
100	108 <input type="checkbox"/>	116 <input type="checkbox"/>	124 <input type="checkbox"/>	132 <input type="checkbox"/>	140 <input type="checkbox"/>	148
101	109 <input type="checkbox"/>	117 <input type="checkbox"/>	125 <input type="checkbox"/>	133 <input type="checkbox"/>	141 <input type="checkbox"/>	149
102	110 <input type="checkbox"/>	118 <input type="checkbox"/>	126 <input type="checkbox"/>	134 <input type="checkbox"/>	142 <input type="checkbox"/>	150
103	111 <input type="checkbox"/>	119 <input type="checkbox"/>	127 <input type="checkbox"/>	135 <input type="checkbox"/>	143 <input type="checkbox"/>	151
104	112 <input type="checkbox"/>	120 <input type="checkbox"/>	128 <input type="checkbox"/>	136 <input type="checkbox"/>	144 <input type="checkbox"/>	152
105	113 <input type="checkbox"/>	121 <input type="checkbox"/>	129 <input type="checkbox"/>	137 <input type="checkbox"/>	145 <input type="checkbox"/>	153
106	114 <input type="checkbox"/>	122 <input type="checkbox"/>	130 <input type="checkbox"/>	138 <input type="checkbox"/>	146 <input type="checkbox"/>	154
107	115 <input type="checkbox"/>	123 <input type="checkbox"/>	131 <input type="checkbox"/>	139 <input type="checkbox"/>	147 <input type="checkbox"/>	155

Veuillez ajouter des feuilles pour des informations concernant toute installation additionnelle (vous pouvez nous téléphoner au 1-800-255-7726 si vous avez besoin de questionnaires supplémentaires ou photocopier ce questionnaire.)

K. Traitement et élimination des déchets dangereux

24. Votre entreprise a-t-elle exploité une installation de traitement, incinération, enfouissement (ou entreposage) de déchets dangereux en 1995?

¹⁵⁶ Oui ➤ Continuez Non ➤ *Passez à la question 26, section L*

Quelle quantité de déchets dangereux ont été traités ou éliminés par votre entreprise en 1995?

Traitement	157	tonnes
Incinération	158	tonnes
Enfouissement sécuritaire	159	tonnes
Autre, précisez	160	tonnes
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content;">162</div>		
Total des déchets dangereux traités ou éliminés (additionnez les cases 157 à 160) ...	161	tonnes

25. Quelle quantité de déchets dangereux ont été traités ou éliminés par votre entreprise en 1995, selon les catégories suivantes?

Solvants, solutions et résidus de distillations organiques	163	tonnes
Huiles et graisses, mélanges et résidus huileux	164	tonnes
Solutions et résidus de métaux lourds	165	tonnes
Boues, solutions et résidus inorganiques	166	tonnes
Déchets issus de l'emploi de pesticides et d'herbicides	167	tonnes
Déchets de BPC	168	tonnes
Autres déchets (produits chimiques divers, peinture, déchets biomédicaux, etc)	169	tonnes
Total des déchets dangereux traités ou éliminés (doit être égal à la somme de la question 24)	170	tonnes

L. Attestation

26. J'atteste qu'à ma connaissance, les renseignements contenus dans le présent questionnaire sont complets et exacts.

Signature	171	172 Date: /
Nom de la personne qui a rempli le questionnaire	173	
Titre de la personne qui a rempli le questionnaire	174	
Téléphone	175 ()	
Télécopieur	176 ()	

M. Commentaires

Nous vous remercions de votre collaboration
Veuillez retourner le questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe

Si vous avez des questions concernant l'enquête, veuillez communiquer avec nous.

Téléphone (sans frais): 1-800-255-7726
 Télécopieur: 1-613-951-0709